

Première mesure anti-crise : augmenter les tarifs de +3,5% !

Lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2008, la municipalité a fait voter l'augmentation de l'ensemble des tarifs des services à la population de +3,5%.

Dans le contexte économique général, ce n'est pas raisonnable. Les Courdimanchois ne sont pas épargnés par la crise et chacun veille à son budget. Alors que, partout dans le monde, des mesures sont prises par les pouvoirs publics afin d'améliorer le pouvoir d'achat, la commune de Courdimanche, elle, l'affaiblit.

Vos élus d'« Union pour Courdimanche » ont dénoncé cette mesure. Car elle ne se justifie pas : outre que l'inflation sur 2008 est de 2,8%, celle de 2009, prévisionnelle, se chiffrerait aux alentours de 1% et le prix des matières premières a par ailleurs fortement chuté ces derniers mois.

Alors, à quoi vont servir ces augmentations ? Certainement pas à améliorer les services qui ne cessent de se réduire :

- Pendant les grèves, pas de service minimum légal pour l'accueil des enfants et la mairie ferme carrément ses portes;
- Côté évènements récréatifs et familiaux, on élimine aussi ;
- Au fil des intempéries, ni les trottoirs devant les écoles, ni le gymnase, ni les voies principales ni les arrêts de bus ne sont déneigés.

Depuis 10 mois, on ne fait pas à Courdimanche, on défait. Mais faire, c'est pour quand ?

Vos élus vous informent : <http://www.unionpourcourdimanche.fr>